
TERME DE RÉFÉRENCE DES ÉTUDES TOPOGRAPHIQUE DE KOLO DU PROJET ECOVERSE



1. . CONTEXTE DU PROJET

Dans le cadre des activités du projet ECOVERSE, l'organisation SUSTAINABLE SOLUTIONS FOR AFRICA (SSA) prévoit de réaliser des études topographiques en vue de la construction d'infrastructures, notamment des logements sociaux, un centre de formation, des résidences scolaires, un centre commercial, un centre de santé, une piscine et des zones récréatives avec terrains de jeux.

Pour ce faire, ces termes de référence (TdR) visent à établir un contrat de prestation de services avec un cabinet topographique. La mission est unique et doit être réalisée dans un délai d'un mois et demi (1,5 mois) à compter de la date de l'ordre de service.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les études topographiques du projet ECOVERSE se concentreront sur le site de KOLO, situé dans la région Maritime du Togo. Voici le détail des missions :

N°	DESIGNATION	PROJET	MISSION	DUREE DE LA MISSION
I.	LEVÉ TOPOGRAPHIQUES (PLANIMÉTRIE ET ALTIMÉTRIE)			
1.1	Polygonale	Logements sociaux		
1.2	Levé des états de lieux, de détails mixtes et de travers de toutes la surfaces sur les 5,5 hectares	Centre de formation Résidence scolaire Centre commercial		
1.3	Levé des voix, rue de la cité et levé de la piste d'accès	Centre de santé Zone récréative Aires de jeux		
II.	ETUDES TOPOGRAPHIQUES			
2.1	Traitement des données	Logements sociaux		1,5 mois
2.2	Conception des plans graphique (plan de situation, géospatiale, plan de masse, plan de courbes de niveau, plan des états des lieux, plan de	Centre de formation Résidence scolaire		

	morcellement, Plan d'ensemble des VRD et espaces verts)	Centre commercial Centre de santé	Mission Unique	
2.3	Conception des tracés combiné des voiries internes, des pistes d'accès, profils en long et en travers (quantitatif de déblais et remblai)	Zone récréative Aires de jeux		
III.	MORCELEMENT PAR PARCELLE SUR LA BASE DE LA SURFACE QUI SERA DEMANDE PAR LE CLIENT			
3.1	Lotissement, fournitures et implantation des bornes accompagnées d'un plan de lotissement à la fin du travail	Logements sociaux Centre de formation Résidence scolaire Centre commercial	Mission Unique	1,5 mois
3.2	Morcèlement par lot ou ilot	Centre de santé Zone récréative Aires de jeux		

3. CONTENU DE LA MISSION

Le prestataire devra réaliser un levé topographique de l'ensemble de la zone d'influence du réseau pour permettre l'élaboration des pièces graphiques (fonds topographique, profils en long et en travers) et l'estimation des quantités. Les éléments suivants doivent être fournis :

- Fond topographique : Un levé détaillé pour établir une carte globale de la zone, permettant d'identifier les bornes d'alimentation les plus défavorisées.
- Profils en travers : Réalisés pour les axes des ouvrages annexes afin de calculer les travaux de terrassement, déblais, remblais et génie civil.
- Profil en long : À réaliser pour le projet.
- Bornage : Chaque axe sera matérialisé par des bornes en béton (300 kg/m³) ou des piquets en bois, ou tout autre matériau résistant.

À l'issue des études, le consultant fournira les documents graphiques aux échelles appropriées, incluant :

- Plan de situation et géospatiale ;
- Plan de masse ;
- Courbes de niveau ;

- Plan des états des lieux ;
- Plan de morcellement ;
- Plan de lotissement ;
- Plan d'ensemble des VRD et espaces verts ;
- Tracé combiné des voiries internes ;
- Profils en long et en travers

4. RAPPORTS

Le consultant devra établir et remettre à SSA les rapports des prestations d'études, incluant :

- Présentation du projet ;
- Aperçu géologique du site ;
- Moyens matériels et humains mobilisés ;
- Description des études, incidents rencontrés et mesures correctives ;
- Photographies commentées des travaux réalisés.

Le consultant mettra à disposition du Maître d'Ouvrage, en trois exemplaires, tous les éléments écrits et graphiques définitifs, ainsi qu'une version sur clé USB. Des rapports circonstanciels seront également produits en cours d'exécution de la mission.

4.1. LE RAPPORT INITIAL

Ce rapport décrira les tâches et le planning envisagés pour mener à bien les activités, les responsabilités des experts, et sera soumis dans les trois jours suivant la notification de démarrage.

4.2. RAPPORT FINAL

À la fin du projet, un rapport final détaillant les résultats des études et les activités menées sera remis. Ce rapport mettra en exergue les atouts et les difficultés rencontrées.

4.3. LE RAPPORT INITIAL

Ce rapport fera état de la description des tâches et le planning que le consultant estime suivre, afin de mener à bien les activités décrites dans les présents termes de références (TdR). Notamment, il définira les tâches et les responsabilités des experts, leur engagement en termes de temps ainsi que le programme d'exécution et autres remarques pertinentes. Le rapport sera soumis au plus tard trois (03) jours après la date de notification de démarrage du contrat.

4.4. RAPPORT FINAL

À la fin du projet, le Consultant remettra un rapport final qui consigne tous les résultats des études et toutes les activités du chantier. Ce rapport devra détailler le travail mené par le consultant pendant la mission, mettant en exergue les atouts et les situations difficiles significatives rencontrées.

4.5. PRESENTATION ET APPROBATION DES RAPPORTS

Les rapports seront présentés en trois exemplaires à SSA, accompagnés d'une version électronique compatible MS WORD et EXCEL. Ils devront être rédigés en français. SSA disposera de sept jours pour faire connaître ses observations ou approuver les rapports. Les rapports définitifs seront établis dans les sept jours suivant l'acceptation des rapports provisoires, et tous les éléments finaux seront fournis sur clé USB.

5. DELAI D'EXECUTION DE LA MISSION

Le délai de réalisation des études topographiques, à compter de la date de l'ordre de service, est estimé à un mois et demi (1,5 mois) : trois semaines pour les travaux sur le terrain et trois semaines pour le traitement des fichiers, l'élaboration et la remise du rapport final au Maître d'Ouvrage.

6. Critères de Sélection

Les soumissionnaires seront évalués selon :

- Expérience et références dans des projets similaires.
- Qualité technique de l'offre.
- Proposition financière.

7. Contact

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

- **Téléphone** : +228 90887948 / +228 90327964 / +228 91318888 ou écrire à fazl.djandjo@ssa.tg / ponou.agbenyowu@ssa.tg
- Cependant les candidatures doivent être envoyées à SSA à l'adresse suivante : contact@ssa.tg

La date limite de réception des offres est fixée au 27 août 2024 au plus tard.

